

Contribution débat public EPR
8 décembre 2005 à 18 heures 30 au Conseil Régional à Limoges

Disposer globalement d'énergie en quantité suffisante et fiable est un élément majeur pour le développement des entreprises et en particulier pour la création d'emplois.

Il apparaît notamment aujourd'hui qu'une tendance lourde de l'évolution de la consommation d'énergie consiste à transférer une partie de la consommation pétrolière sur la consommation électrique (véhicules, chariots de transport dans les entreprises ...). Ceci va donc forcément augmenter la consommation d'énergie que nous devons avoir en quantité suffisante pour faire face aux besoins à venir qui sont totalement indépendants de la seule progression due au développement économique.

Cette énergie doit arriver à un prix convenable, non pas pour inciter au gaspillage, mais pour permettre aux entreprises d'être à un niveau de compétitivité suffisant pour pouvoir sauvegarder et développer l'emploi. Cela est particulièrement réel en France grâce aux centrales nucléaires qui ont fait preuve d'une fiabilité optimale et pour lesquelles la sûreté et la maintenance doivent demeurer un souci quotidien. Or si l'énergie doit être à la fois et rare et chère ce qui, en général, est une conjonction habituelle dans ce genre de circonstances, nous allons forcément vers la ruine du développement économique et de la création d'emplois.

En outre, l'activité de production voire d'exploitation de l'électricité est essentielle à la bonne santé de l'économie française. Elle permet notamment de :

- créer des relations d'interdépendance et donc de qualité avec nos partenaires européens dont les territoires jouxtent le nôtre,
- participer efficacement à l'équilibre ou au rétablissement de l'équilibre dans nos échanges commerciaux,
- renvoyer une image forte de la technique et de l'expertise de la France dans des domaines de hautes technologies.

Ce dernier point permet notamment d'affirmer une image dans des domaines qui nous permettent aussi de développer notre activité dans d'autres secteurs que celui de l'énergie.

Pour toutes ces raisons, les entreprises ne peuvent être que favorables à accroître l'investissement permettant de satisfaire l'ensemble de leurs obligations.

Jean-Pierre LIMOUSIN
Le 24 novembre 2005